



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Kiewitt à Raglan

Des chambres individuelles et des augmentations substantielles de salaire

Rouyn-Noranda, 27 avril 2007. Les 55 Métallos de la compagnie Kiewitt-Nuvuniut à Raglan ont entériné une convention collective de cinq ans qui non seulement leur accorde des augmentations de salaire substantielles mais leur donne aussi accès à une chambre individuelle. « Notre cheval de bataille, c'était l'obtention de chambres individuelles pour nos membres. Depuis dix ans, nos membres étaient deux par chambre. Ce n'était pas normal. L'employeur a été avisé dès le début des négociations qu'il devait trouver une solution », a déclaré Marc Thibodeau, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

Kiewitt-Nuvunuit, un sous-traitant de la compagnie Xstrata, a obtenu une lettre garantissant qu'il aurait accès à 75 chambres sur les 210 chambres qui seront construites sous peu. Le Syndicat des Métallos (FTQ) s'est assuré qu'elles seraient attribuées aux travailleurs en respectant l'ancienneté.

Les augmentations de salaire

Concernant l'aspect monétaire, ces Métallos ont obtenu des augmentations de 12,5 % ou 2,5 % par année pendant cinq ans. La prime de nuit a été haussée de 0,75 \$ l'heure travaillée. La prime d'éloignement nordique l'a été de 1,60 \$ l'heure. Une prime à la signature de 1 500 \$ a également été obtenue. Le salaire horaire moyen est actuellement de 24 \$.

D'autres gains

Les jours fériés payés seront dorénavant payés à temps double et demi. Il y aura deux jours de repos payés que le travailleur peut répartir en demi-journée pour les faire coïncider avec sa période de sortie.

En ce qui a trait à la sécurité, la compagnie donnera 0,20 \$ l'heure aux travailleurs de la production et 0,25 \$ l'heure aux travailleurs de l'entretien pour l'achat de bottines de

sécurité. La compagnie versera aussi 250 \$ par année pour les lunettes de correction pour la sécurité.

Les horaires de travail, les assurances pour les lunettes du travailleur, de sa conjointe et de leurs enfants ainsi que les vacances annuelles ont été améliorés. L'employeur s'est engagé à verser 1 000 \$ par année dans le Fonds de solidarité pour chaque travailleur. Enfin, l'employeur donnera 550 \$ à l'embauche pour l'achat d'un manteau et de bottes nordiques.

Entente acceptée à 94 %

« L'entente a été acceptée à 94 %. Nos membres sont satisfaits. Ils apprécient le travail que les Métallos ont fait. L'obtention d'une chambre simple pour chacun des membres était une revendication très importante. C'est vraiment le point qui a favorisé l'adhésion de tous nos membres pour ce nouveau contrat de travail », a conclu Jacques Beaudin, président de l'unité de la section locale 9449.

Raglan est une mine de nickel située à 1800 kilomètres au nord de Montréal.

(30)

Pour informations : Marc Thibodeau, Syndicat des Métallos (FTQ), (819) 762-3001
Jacques Beaudin, Syndicat des Métallos (FTQ), (819) 762-7800 poste
5117